



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 10 Janvier 2010

Les membres du Club les Archers de Richemont se sont réunis en Assemblée Générale le 10 Janvier 2010 à 9h30 au Palais des arts de Vannes.

### **Licenciés présents et ayant + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté dans le club :**

Jean-Pierre Allanioux, Michel Bellec, Aurélie Boisson (*accompagnée de sa mère*), Claude Chappet, Luis Charuel, Jérôme Chevalier, Nolwenn Clerc, Philippe Colonge, Chantal Daumas, Thierry Daumas, Gisèle David, François Désécot, Ghislaine Eveno, Noëlle Gamichon-Désécot, Pierrick Jouneau, Sébastien L'Hermitte, Véronique Langlade, Hubert Le Gal, Nadine Le Nocher, Jean-Claude Le Tensorer, Fabrice Loret, Jean-Claude Morin, Claude Pannetier, François Petitbois, Martial Sonnic, Frédéric Tudo

### **Licenciée représentée et ayant + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté dans le club:**

Anne Désécot (pouvoir à François Décécot )

### **Licenciés présents et ayant + de 16 ans et – de 6 mois d'ancienneté dans le club:**

Stéphane Besnard, Vincent Besnard, Fabrice Di Liégro, Cécile Labourier, Christophe Labourier, Marine Lecointe, Marc Lesellier, Thierry Simonin, Wilfrid Valy

### **Licenciés présents et ayant – de 16 ans et + 6 mois d'ancienneté dans le club:**

Yann Damour (*accompagné de son père Dominique*)

### **Licenciée présente et ayant – de 16 ans et – de 6 mois d'ancienneté dans le club:**

Nolwenn Dorso (*accompagnée de sa mère*)

### **Parents de jeunes licenciés présents:**

le père de Guilherm Frénod, la mère de Malo et Meven Moser

### **Représentant de la municipalité:**

Mr Lucien Jaffré. Maire-Adjoint chargé des Finances et des Sports.

### **Invités :**

Mr Michel Bazard et Mr Julien Guichen, respectivement Président et Secrétaire du Comité Départemental du tir à l'arc.

Mme Gibou, représentant la DDJS.

L'Assemblée est présidée par Mr Fabrice LORET en qualité de Président.

La retranscription des débats est assurée par Claude Pannetier en qualité de Secrétaire.

Plus du quart des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés (27/37), l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président Fabrice Loret ouvre la séance à 9h30 par le bilan de l'année écoulée.

## **1) Rapport moral du président**

Archères, Archers, je vous salue !

Tout d'abord, un mot pour les nouveaux licenciés : c'est avec un grand plaisir que les Archers de Richemont vous accueillent au sein de leur association.

A Vannes, une passion commune nous anime « faire du tir à l'arc ». Y parvenir : pas facile. Mission ô combien délicate qui demande travail régulier et patience. Que de moments de découragements lors des entraînements, mais aussi des moments de bonheur lorsqu'on arrive à battre les copains et à améliorer ses scores. Jubilatoire ! Eh, oui ! La convivialité et l'amitié chez les Archers sont légendaires. Elles se développent grâce aux concours amicaux, aux manifestations et rencontres autour de repas sympathiques « dans nos bois de Roscanvec », mais aussi tout simplement dans « notre local de Kercado » pendant les entraînements.

Tout au long de l'année, vous allez découvrir le monde du tir à l'arc. J'espère que vous allez y prendre goût tout autant que mes compagnons et moi-même.

Avant d'aborder le bilan de l'année écoulée, je tiens tout particulièrement à saluer et à remercier tous les bénévoles du club, grâce à qui, nos manifestations (concours, journée, vie du club...) ont été une réussite, mais aussi ceux qui assurent l'entraînement des jeunes et moins jeunes du club : Martial, François, Jean-Pierre, Philippe et Gisèle et ceux qui assument les « petits boulots » au sein du local. Je veux parler notamment de Martial qui déploie de l'énergie et abat modestement mais assurément du bon boulot.

Je tiens aussi à remercier Claude Pannetier, notre secrétaire démissionnaire pour le travail accompli cette année et « elle en a eu » !

Merci aussi à Wilfrid Valy qui, arrivé récemment en Septembre, a aussi contribué en prenant des créneaux d'entraînement contre rémunération, certes, mais sans lui vous seriez moins nombreux aujourd'hui.

Merci à Cécile et Christophe Labourier qui ont fini par nous rejoindre en s'encartant au club et à Dominique Damour pour leur aide précieuse dans les différentes manifestations ainsi que Jeanne pour sa fidélité.

Je tiens à remercier aussi nos différents partenaires, notamment les services municipaux et les élus de Vannes, pour l'excellente collaboration qui peut exister entre eux et nous et il est vrai que cette année a été riche en demandes de notre part : créneaux horaires supplémentaires à Kercado et Kerbiquette, aide logistique, travaux au local et sur le pas de tir extérieur.....

Merci à la direction départementale de la jeunesse et des sports pour l'accueil, les échanges et les conseils prodigués lors de nos rencontres. Une aide précieuse au montage du projet du club. Merci à Mme Carlon qui vient de quitter la région et à Mme Gibou, sa remplaçante, qui se trouve parmi nous aujourd'hui.

Le bilan sportif va être évoqué tout à l'heure par Philippe mais d'ores et déjà il est très positif. Nous avons des compétiteurs et des équipes dans presque toutes les disciplines et catégories du tir à l'arc et cela ne fait que commencer mais je n'en dirai pas plus pour l'instant.

La vie du club est aussi riche :

La journée d'échanges avec l'impact le 31 Août dernier a été un succès qui sera probablement renouvelée cette année. Merci à eux pour leur accueil sympathique.

La semaine de secourisme organisée en Avril a rempli sa mission en formant une dizaine de secouristes avec une piqûre de rappel qui sera organisée prochainement. Cette semaine sera aussi probablement renouvelée cette année fin Avril.

Président : Fabrice Loret, 19, rue des Noisetiers 56860 SENE ☎ 02 97 42 41 70 email : fabrice.loret@wanadoo.fr

Trésorier : Jérôme Chevalier, Lucia, 56390 GRANDCHAMP ☎ 02 97 66 49 96 email : jerome.lucia@wanadoo.fr

N° Agrément FFTA 2956010

Association déclarée en Préfecture sous le n° 86-74 le 22/11/1974

Notre concours nature organisé à Roscanvec le 8 Mai dernier a rassemblé plus de 135 archers de tout l'Ouest et beaucoup m'ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité du parcours proposé et de l'accueil offert.

Le concours salle en Novembre, une première depuis longtemps, a été un succès relatif avec pas loin de 95 départs et un bilan plutôt satisfaisant pour l'ensemble des bénévoles.

Les 35 ans du club à Roscanvec où l'on se sentait un peu serré dans la cabane au moment du repas.

Notre participation au forum des associations en Septembre où l'on n'a pas vu passer la journée. « N'est-ce pas Claude ? »

Des licenciés en formation :

Formation d'arbitres : 3 élèves arbitres en formation : Thierry Simonin, Jérôme Chevalier et Fabrice Loret.

Formation d'entraîneurs : Thierry Simonin.

Et une formation « recyclage » pour Gisèle David qui a maintenant son diplôme « entraîneur 1 »

Création d'une réunion trimestrielle des entraîneurs qui va avoir dans l'avenir toute son importance.

Réunion mensuelle du comité directeur et sous-commissions pour préparer le travail et cette année nous n'avons pas été épargnés...

A la rentrée nous avons eu à faire face à un accroissement du nombre de licenciés : 103 à ce jour. Un engouement pour le tir à l'arc rarement égalé à ma connaissance. Je refuse actuellement encore du monde pour faute de places dans les cours d'initiation et problèmes d'accueil au niveau de nos infrastructures.

Actuellement, une étude dirigée par la mairie est en cours pour agrandir le pas de tir extérieur de Kercado et ce pour faciliter l'entraînement. Concrètement, il y aura une partie longue distance (la partie actuelle) et une partie courte distance qui va être créée entre l'actuel et le skate Park avec maintien de la haie et des gardes, afin de différencier les deux pas de tir. Sur le principe, la ville est d'accord. La partie financière est plus délicate. Mr Jaffré a demandé à Mr Wicquart de chiffrer l'opération.

De plus, conjointement, une demande de réaménagement de la salle 3 est en cours : mur de stramits et gardes mobiles par exemple en attendant d'avoir une salle à nous !

A plus long terme, le projet Kerbiquette est abandonné car la mairie va créer sur l'espace restant une route et l'implantation des services techniques de la ville. La mairie a acheté des terrains auprès des universités dans le quartier de Tohannic avec un projet de centre sportif dans 4, 5 ans. Cependant, le financement n'est pas encore trouvé à l'heure actuelle.

Néanmoins, un élargissement des créneaux d'entraînement est déjà effectué : le lundi et jeudi de 18h à 22h et le samedi de 9h à 12h. De plus, nous avons Kerbiquette, le mercredi de 14h30 à 17h30. Merci de l'effort consenti de la part du service des sports.

Cette année, nous avons recruté un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, option tir à l'arc. Un professionnel pour renforcer l'équipe de bénévoles.

Je précise qu'actuellement nous avons Wilfrid Vally en contrat de travail à durée déterminée. Il nous aide avantagement dans la formation des débutants et de ceux en perfectionnement, en lien bien sûr avec l'équipe d'entraîneurs bénévoles et du comité directeur.

Il est payé en chèque emploi associatif depuis septembre. C'est notre premier employé.

Une charge qui peut-être supportée par le club mais qui ne doit pas dépasser un certain nombre d'heures, car les chèques emplois associatifs ne bénéficient pas de subventions. Ce sont les personnes en formation actuellement qui le rémunèrent.

Ne l'oublions pas nous sommes un club sportif. S'exercer au tir à l'arc peut rester un loisir pour ceux qui le souhaitent mais peut aussi préparer à la compétition même si, au départ, on ne l'imaginait pas. La compétition est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes.

Président : Fabrice Loret, 19, rue des Noisetiers 56860 SENE ☎ 02 97 42 41 70 email : fabrice.loret@wanadoo.fr

Trésorier : Jérôme Chevalier, Lucia, 56390 GRANDCHAMP ☎ 02 97 66 49 96 email : jerome.lucia@wanadoo.fr

N° Agrément FFTA 2956010

Association déclarée en Préfecture sous le n° 86-74 le 22/11/1974

Une équipe compétente d'entraîneurs est à votre disposition. Cependant, nous avons besoin d'aide pour renforcer notre équipe d'entraîneurs bénévoles à assurer l'encadrement de nos nombreux initiés en demande.

**Complémentarité de nos compétences et de notre savoir faire et non rivalité, critiques négatives et divergences doit être notre force afin de faire face à ce défi. Une passion commune nous anime : pratiquer le tir à l'arc et le faire partager par le plus grand nombre.... dans une certaine mesure néanmoins.**

Nous avons donc le projet de créer un emploi d'animateur sportif au club dans le cadre du plan sport emploi de la DDJS. Cette création d'emploi rentre dans le cadre du projet de l'association de développer la pratique du tir à l'arc sur la région vannetaise. Tout à l'heure il y aura un débat, d'où la présence de Mme Gibou qui est là pour répondre à vos questions suite à une présentation de Gisèle autour de ce projet de club, qui sera clôturé par un vote des licenciés. Si vote positif, un petit groupe de travail sera chargé de monter le projet. Le dossier est à déposer aux services Jeunesse et Sport pour le printemps. Si le projet est retenu par la DDJS, nous pourrions créer un poste à mi-temps d'un BE initiateur sportif pour la rentrée 2010.

Archères, Archers, je vous remercie !

## **2) Intervention de Mr Jaffré**

Mr Jaffré nous expose qu'il y a beaucoup de projets dans le monde associatif et tant mieux. Cela est une preuve de vigueur. La Mairie est en relation avec 132 associations totalisant 17000 licenciés et avec une priorité pour l'encadrement des jeunes sportifs.

Mr Jaffré nous fait part de son soutien, ainsi que de celui du service des Sports et de la Mairie, dans nos projets.

Le 27 janvier prochain, nous avons RDV afin d'améliorer l'aménagement de la salle 3.

De plus, nous avons eu la confirmation qu'une pré-étude pour agrandir le pas de tir de Kercado se mettra bientôt en place.

## **3) Projet de l'Association : création d'emploi à mi-temps (17h30, temps annualisé)**

Nous débattons depuis quelques mois de ce projet, avec l'aide de la DDJS. D'abord avec Mme Carlon, puis avec Mme Gibou (sa remplaçante), présente à l'Assemblée. Des compte-rendus du comité directeur ont été communiqués depuis quelques mois sur ce sujet.

Nous désirons développer la pratique du tir à l'arc sur la ville de Vannes, en agrandissant nos infrastructures (voir mot du président) et en pérennisant l'emploi.

Nous aurons une aide conséquente sous forme de subventions pendant 4 années de la part de la DDJS dans le cadre du plan sport emploi mais il faut penser à pérenniser notre emploi. C'est pour cela que nous avons l'intention dès maintenant de développer un partenariat sous forme de convention auprès des scolaires et de la mairie.

Actuellement, nous avons 6 conventions signées : Saint François Xavier, Diwan, Sacré Cœur, Association Saint Yves, Maison de quartier de la madeleine (mairie)....Et ce n'est pas fini, cela ne fait que commencer.

Ces conventions nous rapportent de l'argent (2500 euros à ce jour) qui sert en partie à payer notre BE actuel.

Tout cela pour vous dire que nous n'attendons pas la fin des subventions pour « nous bouger » et qu'il y a une réelle demande sur le pays de Vannes.

Président : Fabrice Loret, 19, rue des Noisetiers 56860 SENE ☎ 02 97 42 41 70 email : fabrice.loret@wanadoo.fr

Trésorier : Jérôme Chevalier, Lucia, 56390 GRANDCHAMP ☎ 02 97 66 49 96 email : jerome.lucia@wanadoo.fr

N° Agrément FFTA 2956010

Association déclarée en Préfecture sous le n° 86-74 le 22/11/1974

En même temps le professionnel recruté travaillera pour le club, ce que Wilfrid Valy fait déjà.  
Le détail de ce qu'on attend du professionnel sera écrit dans son contrat de travail.

Mme Gibou nous explique que différentes sources de financement sont possibles :

- dans le cadre de dispositifs de droit commun : présence de contrats aidés
- dans le cadre de dispositifs particuliers : Plan sport emploi.

Mme Gibou insiste sur le fait qu'un projet associatif ne peut fonctionner sans bénévolat, le salarié générant une dynamique dans le club sous la houlette du comité directeur.

Mr Jaffré nous indique que la mairie est partie prenante dans le projet et que dans le cadre des tickets sports notamment il est possible de travailler ensemble sous forme d'un partenariat c'est-à-dire que le service animation de la ville aura besoin de notre professionnel pour initier les jeunes Vannetais au tir à l'arc.

Questions parmi l'assemblée :

- Mr Pierrick Jouneau et Mr Marc Lesellier se posent des questions sur l'aspect financier du projet : un bilan prévisionnel avec le coût du poste de BE sera présenté dans quelques instants.
- Mr Jean-Claude Le Tensorer intervient en nous informant que l'Association dont il fait partie «Vivre ensemble le sport dans le pays de Vannes) a vu ses subventions diminuer de 6000 €.
- Mr Michel Bellec nous demande si le budget restant sera suffisant pour entretenir le matériel.

*(Si ces personnes souhaitent avoir des réponses plus précises, je me tiens à leur disposition pour y répondre car ce sont des questions que nous nous sommes posées au début nous aussi au bureau)*

Mme Gibou nous précise qu'il existe des aides logistiques au niveau des démarches administratives à effectuer (coût d'environ 90 €/an). Elle nous encourage vivement à adhérer.

Il a été décidé de ne pas passer au vote de cette résolution immédiatement. Ce vote aura lieu après la présentation du budget prévisionnel.

#### **4) Election au Comité Directeur**

Il est fait appel à candidatures pour renouveler une partie des membres du bureau directeur démissionnaires , à savoir : Claude Pannetier, secrétaire, Martiel Sonnic et Véronique Langlade, membres du comité directeur.

Messieurs Marc Lesellier et Jean-Claude Le Tensorer proposent leur candidature.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Une réunion se tiendra la semaine prochaine pour élire le ou la secrétaire.

#### **5) Résultats sportifs de la saison 2008/2009 + étude des effectifs des archers de Richemont portant sur les dernières années et une projection sur l'année 2011**

Ces résultats sont présentés par Philippe Colonge, ainsi que l'étude des effectifs (fichiers joints).

Le club a remis aux licenciés les distinctions fédérales qu'ils ont obtenues lors des différentes compétitions auxquelles ils ont participé. Ces distinctions sont obtenues parce qu'il y a eu performance.

Il est rappelé que le club organise le Ligue Nature le 9 Mai 2010.

Président : Fabrice Loret, 19, rue des Noisetiers 56860 SENE ☎ 02 97 42 41 70 email : fabrice.loret@wanadoo.fr

Trésorier : Jérôme Chevalier, Lucia, 56390 GRANDCHAMP ☎ 02 97 66 49 96 email : jerome.lucia@wanadoo.fr

N° Agrément FFTA 2956010

Association déclarée en Préfecture sous le n° 86-74 le 22/11/1974

Des aménagements sont à prévoir à Roscanvec : empiérement des allées, plancher à l'étage, toilettes sèches ...  
Sont prévus également un 3D en Octobre 2010 et un FITA au printemps 2011.

#### **6) Bilan financier avec vote du quitus**

Le bilan est distribué dans l'assistance et expliqué par le Président Fabrice Loret. Le trésorier Jérôme Chevalier se tient à la disposition des licenciés pour toute question plus précise ou détaillée.

*Le quitus est donné à l'unanimité.*

#### **7) Vote pour ou contre la création d'un poste de salarié à mi-temps**

Ce vote a lieu à bulletin secret 27 votants ( licenciés de plus de 6 mois et de plus de 16 ans)  
16 « pour », 10 « contre », 1 abstention  
( les bulletins ont été vérifiés lors du dépouillement par 1 personne extérieure au comité directeur)

*Résolution adoptée à la majorité*

#### **8) Vote du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel prend en compte la création de poste  
le vote est effectué à main levée  
25 « pour » et 2 abstentions

*Budget prévisionnel adopté*

#### **8) Questions diverses**

L'attention a été portée sur le besoin de la présence d' entraîneurs 1 supplémentaires dans le club.  
Deux ou 3 personnes se sont manifestées pour suivre une éventuelle formation l'année prochaine.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12h15.

L'assemblée générale a été clôturée par un apéritif offert par le club.

Le Président  
F. Loret

Le Trésorier  
J. Chevalier

Président : Fabrice Loret, 19, rue des Noisetiers 56860 SENE ☎ 02 97 42 41 70 email : fabrice.loret@wanadoo.fr  
Trésorier : Jérôme Chevalier, Lucia, 56390 GRANDCHAMP ☎ 02 97 66 49 96 email : jerome.lucia@wanadoo.fr  
N° Agrément FFTA 2956010  
Association déclarée en Préfecture sous le n° 86-74 le 22/11/1974

